

# BULLETIN BRUIT

Chantier opérationnel 5a. Puits d'Avrieux et ouvrages souterrains en base de la descenderie.

#4<sup>ème</sup> trimestre 2024

## ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

*Sur la plateforme VBM :* Opérations d'évacuation de matériel, pas de travaux en souterrain depuis la descenderie.

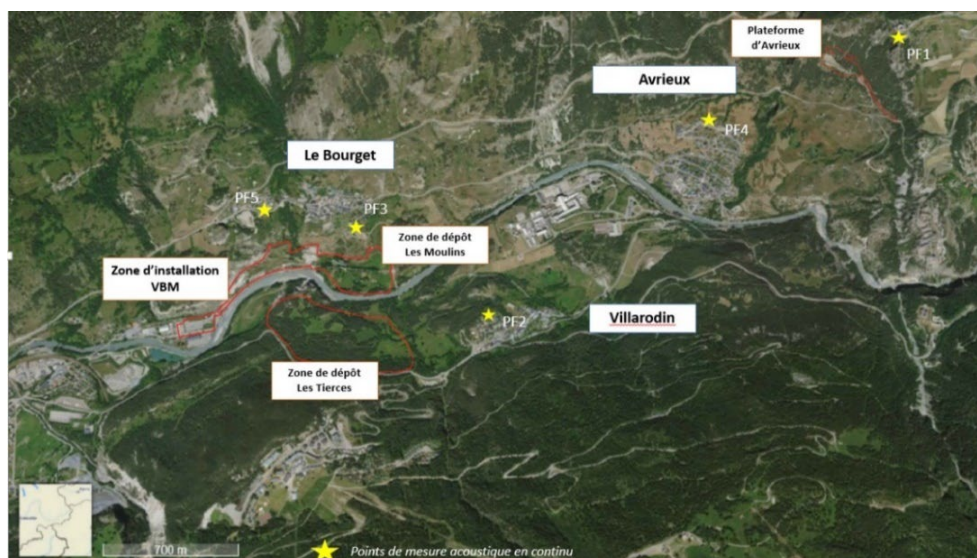
*Sur la plateforme du Moulin :* Démolition des casiers MATEX sauf 3 conservés pour le CO11. Curage des réseaux et du bassin, débroussaillage et opérations préalables à la réception. Ensemencement des talus. Emprise du site transférée au CO11 en novembre.

*Sur le site des Tierces :* Finalisation des fossés. Opérations de revégétalisation des talus terminées (pose de toile coco, ensemencement des talus) et plantations en lisières. Curage des réseaux, séparateur d'hydrocarbures et du bassin de rétention, Opérations préalables à la réception réalisées et emprise du site transférée au CO11.

*Sur la plateforme d'Avrieux :* Soutènement et traitement des cavités (sarcophage) des puits 1 et 2. Exploitation de la centrale à béton.

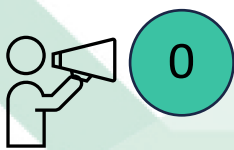
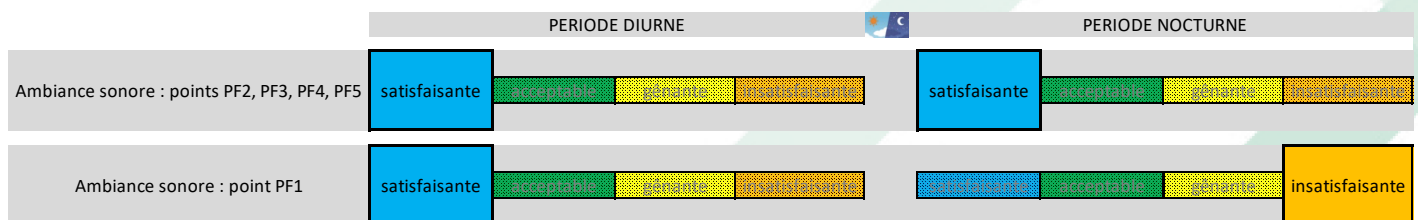
Pour mémoire arrêt du chantier du 20/12/2024 au 06/01/25.

## LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI BRUIT



## APPRECIATION DE L'AMBIANCE SONORE AUTOUR DU CHANTIER

Les données recueillies par les cinq dispositifs de surveillance corrélées à l'absence de signalement conduisent à une évaluation de l'ambiance sonore satisfaisante durant les périodes diurne et nocturne, sauf pour PF1 où il y a une récurrence de dépassements en période nocturne.



Aucun signalement lié à l'acoustique sur ce secteur.

## PLUS DANS LE DETAIL...

Les tableaux récapitulatifs ci-après présentent les dépassements, en lien ou non avec le chantier, des seuils sonores imposés au chantier en périodes diurnes et nocturnes, pour chacun des cinq dispositifs de mesure. Les dépassements non liés au chantier sont généralement corrélés à des phénomènes météorologiques et quelques passages d'hélicoptères.

Les dépassements sonores (émergences) sont comptabilisés sur la base de la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.  
 Emergence admissible sur période diurne : 5 dB(A)  
 Emergence admissible sur période nocturne : 3 dB(A)

# BULLETIN BRUIT

Chantier opérationnel 5a. Puits d'Avrieux et ouvrages souterrains en base de la descenderie.

#4<sup>ème</sup> trimestre 2024



Période diurne (07h00-22h00)

point	Octobre		Novembre		Décembre		4ème Trimestre 2024
	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	
PF1	1	2	3	2	6	2	89%
PF2	0	0	0	0	0	0	100%
PF3	0	0	0	1	0	0	100%
PF4	0	0	0	0	0	0	100%
PF5	0	1	0	0	0	0	100%



Période Nocturne (22h00-07h00)

point	Octobre		Novembre		Décembre		4ème Trimestre 2024
	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	
PF1	9	22	22	8	15	16	50%
PF2	0	4	0	3	0	3	100%
PF3	0	3	0	4	0	4	100%
PF4	0	1	0	3	0	2	100%
PF5	0	2	0	3	0	4	100%

## FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Au cours de ce trimestre, seul le point PF1 fait l'objet de dépassements, essentiellement nocturne dont la cause identifiée est le fonctionnement de la centrale à béton la nuit et des bruits d'engins circulant sur la plateforme.

# BULLETIN BRUIT

Chantier opérationnel 5a. Puits d'Avrieux et ouvrages souterrains en base de la descenderie.

#4<sup>ème</sup> trimestre 2024

Date (ou nombre)	Point de mesure	Période	Evaluation du dépassement (1)	Origine du bruit identifiée sur le chantier	Actions correctives
1 journée en octobre	PF1	Diurne	Faible	Engins, moteurs	Voir plan d'action
9 nuits en octobre	PF1	Nocturne	Fort		
3 journées en novembre	PF1	Diurne	Faible		
22 nuits en novembre	PF1	Nocturne	Fort		
6 journées en décembre	PF1	Diurne	Faible		
1 nuit en décembre	PF1	Nocturne	Modéré		
14 nuits en décembre	PF1	Nocturne	Fort		

(1) Echelle période diurne (07h00-22h00) :

5 < émergence diurne ≤ 8 dB(A) : dépassement diurne faible  
 8 < émergence diurne ≤ 10 dB(A) : dépassement diurne modéré  
 émergence diurne > 10 dB(A) : dépassement diurne fort

(1) Echelle période nocturne (22h00-07h00) :

3 < émergence nocturne ≤ 4 dB(A) : dépassement nocturne faible  
 4 < émergence nocturne ≤ 6 dB(A) : dépassement nocturne modéré  
 émergence nocturne > 6 dB(A) : dépassement nocturne fort

## Plan d'action :

Les émissions sonores sont captées par le sonomètre PF1 placé en haut du rempart du Fort Marie Christine et donc en champ direct avec la plateforme d'Avrieux, et aucune gêne acoustique au niveau du Fort n'a été signalée sur toute la période.

La réflexion de relocaliser le sonomètre est toujours en cours (remise au point d'origine où avait mené l'état initial sonore ou dans une configuration équivalente). Une autre option étudiée est celle de recalibrer le niveau de « bruit de fond » (sans chantier) au niveau du point actuel.

Pour mémoire le déplacement du sonomètre, du point d'origine vers le point actuel en haut du rempart le 18 juillet 2022 (accessible depuis les combles), a été réalisé car le point était à proximité de travaux organisés par la mairie sur une pièce du fort qui allait être transformée et dont la fenêtre donnait sur ce point.

## FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Aucun signalement relatif au bruit n'a été remonté au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024.

**TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.**

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : **04 85 98 98 98**